

N° 71/77 - DESIGNATION DE QUATRE REPRESENTANTS DU CONSEIL AUPRES DU COMITE
D'EXPANSION DE LUDRES

Conformément à l'article 6 des statuts de l'Association COMITE
D'EXPANSION DE LUDRES, le Conseil Municipal désigne quatre représentants :

- Monsieur Charles CHONE, MAIRE
- Monsieur Serge REMY, Conseiller Municipal
- Monsieur Claude PAQUET, Conseiller Municipal
- Madame KUBLER Marie-Odile, Conseiller Municipal

pour le représenter au sein de l'Association dénommée "COMITE D'EXPANSION DE
LUDRES"